

BLANCHARD LUPIEN NOTAIRES & LANE QUAND DES NOTAIRES ET DES AVOCATS S'UNISSENT



Bryan-Éric Lane, avocat
lanelegal.com



Joëlle Lupien, notaire
blanchardlupien.com



Bien qu'ayant une formation commune, les notaires et les avocats ont longtemps œuvré chacun de leur côté, en vase clos, et c'est encore généralement le cas aujourd'hui. Les premiers œuvrant principalement en matière de transactions immobilières, de successions et de contrats et les seconds essentiellement en matière de litiges. Pour la majorité d'entre nous, le notaire nous permet de conclure une transaction ou de régler une succession, alors que l'avocat intervient lorsqu'il y a un conflit.

Les notaires et les avocats étant très souvent complémentaires, pourquoi ne voyons-nous pas plus de notaires et d'avocats travailler ensemble ?
« C'est exactement la question que nous nous sommes posés, Me Joëlle Lupien (de l'étude Blanchard Lupien notaires) et moi-même, lorsque nous avons récemment pris la décision d'unir nos firmes respectives pour développer un seul groupe », d'affirmer l'avocat Bryan-Éric Lane, de la firme LANE, avocats et conseillers d'affaires inc. (LANE), qui existe depuis maintenant 2006 et qui compte maintenant plus d'une dizaine d'employés, dont cinq avocats.

Firme d'avocats reconnue, LANE œuvre principalement en droit des affaires ainsi qu'en droit immobilier. LANE est plus particulièrement reconnue pour l'expertise de pointe de ses avocats et avocates en matière de recours pour vices cachés, domaine dans lequel sa réputation n'est plus à faire.

BLANCHARD
LUPIEN NOTAIRES
S. E. N. C. R. L.



Avocats et conseillers d'affaires inc.

Blanchard Lupien est quant à elle une étude de notaires qui existe depuis plus de quarante ans. Elle compte plus d'une vingtaine d'employés, dont cinq notaires, ce qui fait de cette étude de notaires ayant ses bureaux à Blainville et à Laval l'une des plus importantes au nord de Montréal. « La complémentarité entre l'expertise des avocats et des notaires est tout à fait naturelle et j'étais d'avis qu'une association, qu'une alliance avec un bureau d'avocats serait fort bénéfique pour notre étude et son développement et nous permettrait d'avoir davantage de profondeur, et vice-versa pour les avocats de LANE », mentionne Me Joëlle Lupien, notaire et associée principale de l'étude Blanchard Lupien.

Reconnue pour la qualité de son travail, pour le respect de ses échéances et pour la fiabilité et la compétence de ses professionnels, Blanchard Lupien œuvre, en plus du droit immobilier, en droit des affaires, en droit de la famille, en droit des personnes et des successions ainsi qu'en droit municipal.



« La présence de notaires dans nos bureaux nous permet d'offrir à nos clients une gamme de services élargie, notamment en matière de transactions immobilières ou encore en matière de transactions commerciales, de successions et de testaments », affirme Me Lane au sujet des avantages que procure la présence de notaires pour ses avocats.



En quoi consiste l'union entre Blanchard Lupien et LANE ? S'agit-il d'une fusion ?

« Non, il ne s'agit pas d'une fusion entre nos deux firmes, mais plutôt d'un partenariat entre celles-ci. Nous sommes maintenant un groupe et allons tous dorénavant dans la même direction », affirme Me Lupien. « Plus particulièrement, Me Lane est récemment devenu associé dans l'étude, en plus de devenir en même temps le chef de la direction de Blanchard Lupien, tout en continuant d'assumer la direction de LANE comme il le fait depuis plus de douze ans. Nous voulons conserver le caractère distinctif de LANE et de Blanchard Lupien tout en exploitant la complémentarité des deux firmes », d'ajouter Me Lupien, qui est la cheffe des opérations notariales de Blanchard Lupien.

Blanchard Lupien et LANE ayant tous les deux connu une expansion fulgurante au cours des dernières années, Me Lane et Me Lupien ont ainsi décidé de travailler ensemble dans une direction commune plutôt que de travailler séparément, en parallèle.

« Blanchard Lupien et LANE sont deux entités distinctes, mais combien complémentaires. Nous sommes maintenant un groupe. Toutefois, le client faisant affaires avec Blanchard Lupien fait affaires avec une étude de notaires, alors que le client qui fait affaires avec LANE fait affaires avec un bureau d'avocats : et cela ne changera pas. Toutefois, chaque organisation, bien que distincte, bénéficie de la profondeur et de la complémentarité que lui apporte l'autre organisation. Nos clients et nos avocats de LANE apprécient de pouvoir compter sur la présence de notaires dans nos bureaux lorsque des questions relevant de leur champ d'expertise sont soulevées et idem pour nos notaires de chez Blanchard Lupien et leurs clients », explique Me Lane, qui, bien qu'avocat, valorise le rôle des notaires et qui est pleinement d'accord avec ceux qui affirment que le notaire est le juriste de proximité au Québec et celui le plus imbriqué dans le tissu social québécois.

Pourquoi faire affaires avec un avocat de LANE ou encore un notaire de Blanchard Lupien ?

« Pour l'expertise de nos professionnels, la qualité de notre travail et de notre service à la clientèle et notre efficacité », affirme Me Lane, qui est maintenant à la tête de l'un des plus importants groupes juridiques au nord de Montréal et qui entend poursuivre l'expansion du groupe.

Blanchard Lupien

Étude de notaires fondée il y a plus de 40 ans

Une équipe de 20 personnes, dont 5 notaires

Champs d'expertise : droit immobilier, droit des affaires, droit de la famille, droit des personnes et des successions et droit municipal.

LANE

Fondée en 2006

Une équipe de plus de 10 personnes, dont 5 avocats

Champs d'expertise : droit des affaires, droit immobilier et de la construction, litige civil et commercial et recouvrement de créances commerciales

Une expertise de pointe en matière de recours pour vices cachés